

Appellation commerciale : VIP 2.5 et Polyextincteur

Disponibilité du marché : du 17/06/2011 au 16/12/2014
Soumis à révision annuelle



Cette fiche de vente n'est pas un document contractuel

Titulaire



Véhicule conforme aux spécifications DGAC-STAC

DESCRIPTIF TECHNIQUE

Châssis	LAND ROVER DEFENDER Puissance maximum : 90 kW à 3500 tr/min Couple maximum : 360 Nm à 2000 tr/min Puissance fiscale : 8 CV		
Dimensions et masses	PTAC : 3050 kg Longueur hors tout : 4.631 m Largeur hors tout : 1.790 m Hauteur hors tout : 2.400 m	Angle d'attaque : 48,7° Angle de fuite : 35,6° Angle de rampe : 30,3°	Garde au sol / Garde au sol sous essieux : 314 mm Capacité de franchissement en diagonale : 350 mm
Capacité poudre	250 kg de poudre compatible mousse La poudre est propulsée par de l'azote azote (gaz inerte)		
Equipement électrique	Circuits gainés et protégés par des fusibles (regroupement en gaine ou goulottes, ils sont protégés des agressions mécaniques et chimiques) Tableau électrique regroupé en un seul point de l'équipement afin de faciliter la maintenance ultérieure Signalisation conforme au code de la route et spécification pour exploitation sur plateforme Aéroportuaire Différents interrupteurs et voyant en cabine		
Signalisation et Balisage	Deux gyrophares (1 bleu et 1 orange), Un avertisseur de priorité deux tons Balisage rétroréfléchissant avant arrière et silhouettage		
Lot de bord	1 trousse à outil de première urgence 1 cric avec barre et rallonge de cric 1 villebrequin d'écrou de roue 1 boîte de fusible et d'ampoule de rechange 1 flexible de gonflage avec poignée de gonflage et raccord 1 triangle de pré signalisation homologué		
Documentation	Documents administratifs nécessaires pour l'immatriculation de l'engin par le client Attestation de conformité aux normes applicables à ce véhicule Document réglementaire pour l'équipement sous pression Tout autre document réglementaire exigible pour les éléments constituant le véhicule		



Appellation commerciale : VIP 2.5 et Polyextincteur

Disponibilité du marché : du 17/06/2011 au 16/12/2014
Soumis à révision annuelle

DESCRIPTIF TECHNIQUE

Armement

Le véhicule est livré avec son matériel de base

Matériel	Qté
Clé tricoises en bronze d'aluminium (anti-étincelles) 20/65	1
Commande en polyamide 25 m diamètre 8 mm (Résistance à la rupture ~ 1380 kg)	1
Gaffe avec manche de 4 m (2+2)	1
Scie d'effraction anti-étincelle STIHL TS 410 fournie avec 2 disques résines.	1
Tranche-courroie	1
Masse de 4,5 kg emmanchée	1
Pioche 3 kg panne et pointe avec manche	1
Pelle col-de-cygne avec manche	1
Coupe boulon capacité 13 mm	1
Pince monseigneur (à talon) 1,20 m	1
Pince monseigneur 0,50 m	1
Couverture anti-feu - CDA pliage en accordéon - tissu de verre - en coffret	1
Extincteur poudre D P9FM (9 kg)	1
Extincteur poudre BC P9EN (9 kg)	1
Extincteur CO2 5 kg alu	1
Extincteur eau pulvérisée E9 (9 kg)	1
Coffret de secours D1	1
Cisaille à tôle universelle manuelle	1
Hachette incendie SP avec manche de 420 mm à clavette rivée	1
Hachette incendie SP avec manche de 850 mm à clavette rivée	1
Fourniture de 2 cales (dimensions à définir lors de la commande)	2



Appellation commerciale : VIP 2.5 et Polyextincteur

Disponibilité du marché : du 17/06/2011 au 16/12/2014
Soumis à révision annuelle

FICHE DE VENTE

Cette fiche de vente n'est pas un document contractuel

choix (mettre un "X")	Réf. UGAP	MATERIEL DE BASE
-----------------------------	-----------	------------------

	1 209 675	VIP 2.5 sur LR Defender 110 Pick-Up Départ usine
	1 209 676	VIP 2.5 sur LR Defender 110 Pick-Up Franco de port

choix (mettre un "X")	REF. UGAP	Paragraphe concernés	OPTIONS Libellé
	1 209 677		Plus value pour LR 130 cabine 6 places
	1 209 678		Adaptation zone chaude selon DGAC / Antilles, Guyane, Réunion, Polynésie
	1 209 679		Adaptation zone froide St Pierre et Miquelon
	1 209 680		Motorisation Euro 5
	1 209 681		Système TYRON empêchant de déjanter / En cas de crevaison
	1 209 682		Treuil électrique véhicule sans climatisation
	1 209 683		Treuil électrique véhicule avec climatisation
	1 209 684		Arceau extérieur
	1 209 685		Plaques de protection inférieures / Moteur et boîte de transfert
	1 209 686		Protection de benne LINE-X
	1 209 687		Bâche à repliage type accordéon
	1 209 688		Crochet d'attelage arrière
	1 209 689		Climatisation pour zone tempérée
	1 209 690		Prise de charge éjectable / Au lieu de débouchable
	1 209 691		Emetteur - récepteur VHF aéronautique
	1 209 692		Rampe lumineuse au lieu de gyrophare / SIRAC
	1 209 693		Rampe lumineuse au lieu de gyrophare / SIGNALTEC
	1 209 694		Rampe lumineuse au lieu de gyrophare / MERCURA
	1 209 695		Rampe lumineuse au lieu de gyrophare / MERCURA Gyroled
	1 209 696		Feux de pénétration homologués
	1 209 697		Fourniture bouteille chasse de rechange
	1 209 698		Dévidoir tournant équipé de 20 m DN33
	1 209 699		Générateur mobile de cris d'Oiseaux
	1 209 700		Générateur fixe de cris d'Oiseaux
	1 209 701		Fourniture d'une tenue d'approche
	836 171		Droits et taxes pour DOM/COM TVA 0%
	836 172		Frais transport hors France métropolitaine TVA 0%
	836 173		Assurances TVA 0%
	836 174		Prestations locales DOM/COM TVA 8,5%
	836 175		Prestations locales DOM/COM TVA 0%
	836 176		Autre option pour VIP 2.5

Appellation commerciale : VIP 2.5 et Polyextincteur

Disponibilité du marché : du 17/06/2011 au 16/12/2014
Soumis à révision annuelle

choix (mettre un "X")	Réf. UGAP	PRESTATIONS ANNEXES
-----------------------------	-----------	---------------------

	mino	Mise à disposition départ usine ou centre livreur situé en France continentale
	5 065 630	Livraison en Corse

EXTENSION DE GARANTIE

	1 209 702	Extension garantie Châssis 1 an France DOM/COM / Portant la garantie totale à 3 ans
	1 209 703	Extension garantie équipement 1 an France DOM/COM / Portant la garantie totale à 3 ans
	1 209 704	Extension garantie Corrosion 3 ans France DOM/COM / Portant la garantie totale à 5 ans
	1 209 705	Extension garantie Balisage 1 an France DOM/COM / Portant la garantie totale à 3 ans

Formation à la maintenance chez le titulaire

Formation sur site de production du titulaire pour une personne (mécanicien) en mécanique, électricité (câblage & informatique embarqué) etc... pendant 5 jours (frais de restauration et d'hôtellerie inclus)
Le titulaire fournira un support de formation pendant son déroulement.

	5 065 631	Formation maintenance 1 personne / 5 jours chez DESAUTEL à NIEVROZ
--	-----------	--

Formation à l'utilisation

Formation sur l'aéroport de destination pendant 3 jours pour la mise en œuvre du véhicule et l'instruction du personnel.
Le titulaire fournira un support de formation pendant son déroulement.

	5 065 632	Formation utilisateur France métropolitaine / 3 jours de formation chez utilisateur
	5 065 633	Formation utilisateur St Pierre et Miquelon / 3 jours de formation chez utilisateur
	5 065 634	Formation utilisateur Réunion, Mayotte / 3 jours de formation chez utilisateur
	5 065 635	Formation utilisateur Océan Pacifique / 3 jours de formation chez utilisateur
	5 065 636	Formation utilisateur Antilles Guyane / 3 jours de formation chez utilisateur

Première visite annuelle

Visite annuelle détaillée sur l'aéroport d'utilisation ou le site de maintenance du bénéficiaire d'un exemplaire du matériel objet du marché, par un technicien qualifié par le titulaire et selon un calendrier établi avec le bénéficiaire. La prestation comprend à minima le déplacement sur site, le contrôle avec démontage si nécessaire des organes inspectés et l'établissement d'un devis de remise en état du matériel.
L'ensemble sur une durée maximum de 4 heures.

	5 065 637	Visite annuelle France métropolitaine / 4 h chez utilisateur
	5 065 638	Visite annuelle St Pierre et Miquelon / 4 h chez utilisateur
	5 065 639	Visite annuelle Réunion, Mayotte / 4 h chez utilisateur
	5 065 640	Visite annuelle Océan Pacifique / 4 h chez utilisateur
	5 065 641	Visite annuelle Antilles Guyane / 4 h chez utilisateur

Appellation commerciale : VIP 2.5 et Polyextincteur

Disponibilité du marché : du 17/06/2011 au 16/12/2014
Soumis à révision annuelle

Visite pour un deuxième véhicule

Visite annuelle détaillée sur l'aéroport d'utilisation ou le site de maintenance du bénéficiaire d'un second exemplaire du matériel objet du marché, par un technicien qualifié par le titulaire et selon un calendrier établi avec le bénéficiaire. La prestation comprend à minima le contrôle avec démontage si nécessaire des organes inspectés et l'établissement d'un devis de remise en état du matériel.
Les frais de déplacement du technicien sont déjà inclus dans la prestation concernant le premier exemplaire.

5 065 642	Visite 2ème exemplaire France métropolitaine / 4 h chez utilisateur	Rend obligatoire ref. 5065637
5 065 643	Visite 2ème exemplaire St Pierre et Miquelon / 4 h chez utilisateur	Rend obligatoire ref. 5065638
5 065 644	Visite 2ème exemplaire Réunion, Mayotte / 4 h chez utilisateur	Rend obligatoire ref. 5065639
5 065 645	Visite 2ème exemplaire Océan Pacifique / 4 h chez utilisateur	Rend obligatoire ref. 5065640
5 065 646	Visite 2ème exemplaire Antilles Guyane / 4 h chez utilisateur	Rend obligatoire ref. 5065641

Echange préventif en complément de la visite annuelle

Prestation d'entretien préventif simultanément à la visite annuelle.

5 065 647	Echange préventif France métropolitaine En complément à la visite annuelle	Rend obligatoire ref. 5065637
5 065 648	Echange préventif St Pierre et Miquelon En complément à la visite annuelle	Rend obligatoire ref. 5065638
5 065 649	Echange préventif Réunion, Mayotte En complément à la visite annuelle	Rend obligatoire ref. 5065639
5 065 650	Echange préventif Océan Pacifique En complément à la visite annuelle	Rend obligatoire ref. 5065640
5 065 651	Echange préventif Antilles Guyane En complément à la visite annuelle	Rend obligatoire ref. 5065641

GARANTIE Initiale

Châssis cabine	2 ans
Equipement	2 ans
Corrosion de la structure	2 ans
Balisage	2 ans

DÉLAIS

Délai de mise à disposition pour réception technique et éventuellement présentation pour certification de la tête de série :
240 jours

4 véhicules maximum par tranche de 240 jours pour une même commande.

DELAI contractuel de réparation pendant la période de garantie à la suite de panne inopinée ou d'accident

France métropolitaine (dont Corse) : 15 jours
St Pierre et Miquelon : 20 jours
Océan Indien : 45 jours
Océan Pacifique : 60 jours
Antilles / Guyane : 45 jours